

REPUBLIQUE DU NIGER
Fraternité – Travail – Progrès
MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRÉTARIAT GENERAL



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

**POUR LA MISE EN PLACE DU BASSIN DES
EXPERTS ET FORMATEURS D'ACCOMPAGNEMENT
DES PME/PMI DU NIGER**

Juillet 2026

Fichier Agréé FONAP — Prestataires de Services aux Entreprises (BDS)

Référence avis	FONAPAVIS-BASSIN/2026-001
Date de publication	Le 31 juillet 2026
Date limite de dépôt	Vendredi le 31 août 2026 à 17 h 30
Adresse de dépôt	SE-FONAP — Château 1, Av. Djibo Bakary, Niamey www.fonap.ne
Renseignements	+227 20 35 01 97 info@fonap.ne

I. CONTEXTE

Le Fonds National d'Appui aux PME/PMI du Niger (FONAP), dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes d'appui aux petites et moyennes entreprises et industries (PME/PMI) lance un appel à candidatures pour la constitution de son Bassin des Experts et Formateurs d'Accompagnement des PME/PMI.

Ce Bassin constituera le fichier agréé de référence pour la mobilisation de tous les prestataires de services aux entreprises (Business Development Services — BDS) intervenant dans les programmes gérés ou cofinancés par le FONAP.

II. QUI PEUT CANDIDATER

Le présent appel est ouvert aux :

- Cabinets de conseil, de formation et d'audit enregistrés au Niger (RCCM obligatoire) ;
- Consultants individuels spécialisés dans l'accompagnement des PME/PMI ;
- Institutions de formation professionnelle et d'appui aux entreprises ;
- Experts sectoriels indépendants disposant des qualifications requises.

Quatre (4) niveaux d'agrément sont proposés, du Facilitateur Junior (N4 - BAC+2, 2 ans d'expérience) à l'Expert Senior (N1 - BAC+5, 10 ans d'expérience), selon les critères détaillés dans les Termes de Référence disponibles sur www.fonap.ne.



III. DOMAINES DE COMPÉTENCE RECHERCHÉS

D1	Entrepreneuriat & Création	D2	Gestion Financière & Comptabilité	D3	Marketing & Développement commercial
D4	Production & Qualité	D5	RH & Management	D6	Finance Islamique & Inclusion
D7	Numérique & Digitalisation	D8	Environnement & Économie verte	D9	Gouvernance & Droit des affaires
D10	Secteurs spécialisés (agro, BTP...)				

IV. PIÈCES À FOURNIR

Les candidats doivent constituer un dossier comprenant :

- 1° **Formulaire** de candidature FONAP dûment rempli (disponible sur www.fonap.ne) ;
- 2° **CV** détaillé ;
- 3° **Copies** certifiées des diplômes et attestations de formation ;
- 4° **Preuve** d'existence juridique : extrait RCCM, statut ; carte professionnelle
certificat d'enregistrement ;
- 5° **Attestation** de régularité fiscale en cours de valide ;
- 6° **Attestation** CNSS (si possible) ;
- 7° **Inventaire** des missions réalisées en accompagnant PME/PMI (3 dernières années) avec références des donneurs d'ordre ;
- 8° **Copies** de contrat ou lettres de référence de mission antérieures pertinentes (au moins 2) ;
- 9° **Etat** financiers ou tout document financier équivalent des 2 dernières années (cabinet existant depuis ≥ 2ans) ;
- 10° **CV** des expert associés ou cadres permanents (pour les cabinets) ;
- 11° **Lettre** de motivation précisant les domaines de compétence et zones géographiques d'intervention ;

12° Déclaration sur l'honneur d'absence de conflit d'intérêts et de situation d'exclusion.

VI. DÉPÔT DES CANDIDATURES

Les dossiers doivent être déposés, sous enveloppe fermée portant la mention :

« DEMANDE D'AGRÉMENT AU BASSIN DES EXPERTS ET FORMATEURS - FONAP »

- **En physique : au siège du Secrétariat Exécutif du FONAP : Niamey, Quartier Château 1, Avenue Djibo Bakary, Niamey.**

Du lundi - au jeudi de 8h 30 à 17h 30 et du vendredi, 8h 30 –12h 45.

DATE LIMITE DE DÉPÔT : Vendredi le 31 aout 2026 à 17 h 30.

Tout dossier reçu après cette date sera retourné sans avoir été ouvert.

Fait à Niamey, le **27 JUN 2026**

Dr. ISSAKA Haddi

Secrétaire Exécutif

